

Infos formations fédérés.

La fédération propose un large calendrier de formation à la pratique de la spéléologie, du canyon et de la plongée souterraine <https://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>. Ces stages accessibles à tous les fédérés se font dans les domaines : formations personnelles à la progression (SFP1 et SFP2), spécifiques en matière de techniques, scientifiques, etc... (SFP3 et SFPC), encadrants (initiateur, moniteur, instructeur).

D'autres stages de formation plus spécialisés vers le secours sont également accessibles (équipier, chef d'équipe, conseiller technique, gestionnaire, communication, etc...) <https://ffspeleo.fr/speleo-secours-francais-100.html>. L'accès à ce type de formation se fait avec l'accord des responsables de l'équipe départementale de secours.

L'accès à ces formations engage le candidat au plan : de la disponibilité (souvent 1 semaine de stage), financier (6 jours = 510€ hors déplacement). Le coût journalier de formation est fixé par la fédération (ex : basé sur le tarif 2020).

Sachez que si vous êtes intéressé par la formation, des aides financières sont possibles.

Type de formations envisagées	Type d'aide et niveau de sollicitation				
	Personnelle	Club	Comité Départemental 64	Comité régional Nouvelles Aquitaine	Fédération
SFP1 SFP2 SFP3 SFPC	Dans certains cas, le congés-formation personnelle, accessible pour chaque salarié peut fonctionner. Voir auprès de son employeur.	Le club, peut avoir un plan d'aide pour l'accompagner financièrement à la formation. Prendre contact avec le président (e). Sur les Pyrénées Atlantiques, le conseil départemental a un dispositif « clubs amateurs » connu sous l'ancienne appellation « clubs formateurs » qui prend en charge 70% du coût de formation pour les stages secours et diplômants.	Aucunes règles à ce jour, une demande d'aide peut être adressée au président(e) voir formulaire type. http://cds64.org/WordPress3/wp-content/uploads/2020/08/Demande-aide-financi%C3%A8re-%C3%A0-la-formation-2020.pdf	Une aide individualisée de 20 à 30% du coût du stage selon stages et hors frais de déplacement. Demande écrite au président (e) ou trésorier (e).	Dans le cadre du label jeune, la FFS accorde une aide à la formation, hors stage de formation de cadres, pour les jeunes de moins de 26 ans. https://ffspeleo.fr/recherche.html
Initiateur Moniteur Instructeur				Le CSRNA accorde une aide, complémentaire aux autres aides potentielles, jusqu'à complément du coût total de la formation hors frais de déplacement. Faire une demande écrite au président(e) ou trésorier(e).	L'EFS (école française de spéléologie) accorde une aide individualisée pour les candidats à l'initiateur de spéléologie répondant aux critères suivants : jeunes – 26ans, femmes, 1 à 2 initiateurs/club, tarif groupe (plusieurs candidats/même club/même année).
Secours				Pour les autres stages voir la politique du club.	Le CDS, viendra compléter jusqu'au coût total de la formation l'aide « clubs formateurs ».